

demande à se substituer à cette biche enceinte. » Le roi, surpris d'un fait si extraordinaire, dit au chef des cuisines : « Amenez-moi ce roi des cerfs. » Le roi des cerfs vint donc auprès du roi des hommes et lui exposa toute sa pensée ; alors la foi s'éveilla dans le cœur du roi qui (se dit que), si les animaux mêmes pratiquent la vertu, à combien plus forte raison les hommes le doivent-ils faire. Il ordonna que dans tout son royaume on cessât à jamais de chasser et il donna à perpétuité à la troupe des cerfs le territoire de cette forêt qui prit dès lors le nom de Forêts des cerfs (Mṛgadâva).

N^o 176.

(*Trip.* XIX, 7, p. 5 r^o ; cf. p. 12 v^o-13 r^o.)

Autrefois, il y avait un laïque dont la femme était enceinte ; il invita le Buddha à venir dans sa demeure et, après lui avoir fait des offrandes, il voulut prier le Tathâgata de pronostiquer ce que serait l'enfant que sa femme devait plus tard mettre au monde, car il désirait savoir si ce serait un fils ou une fille. Le Buddha lui dit : « Elle enfantera plus tard un fils qui sera d'une beauté merveilleuse et qui, quand il sera devenu grand, jouira parmi les hommes des félicités qui sont réservées en haut aux devas ; plus tard, il obtiendra la sagesse d'Arhat. » Quand le laïque eut entendu ces paroles, il les mit en doute dans son cœur et n'y ajouta pas foi.

Par la suite il invita encore (un disciple des) six maîtres (hérétiques) et, après lui avoir fait des offrandes, le pria derechef de faire un pronostic ; le laïque dit à cet hérétique : « Auparavant, j'ai chargé le çramaṇa Gautama de faire un pronostic ; il a dit que (ma femme) devrait plus